



## Données corrigées, affinées... et pas plus emballantes !

Il y a quelques jours nous avons communiqué<sup>1</sup> sur l'impact des services Grands Comptes et sur la concentration très forte pour le dédouanement et les services qui lui sont dédiés. Au cas d'espèce, il s'agit de l'Isle-d'Abeau (DI de Lyon), futur service centralisateur pour la France entière des secteurs électronique, chimie, pharmacie et énergie., excusez du peu !

### 1°) Un peu de rectification...

Nous avons pu avoir des éléments plus précis, en partie légèrement différents, des données que nous avions. L'effet général, par contre, reste bien le même. Par contre, la réaction des opérateurs est très intéressante et contredit quelque peu la doctrine officielle de la DG et de Bercy :



#### a) Le portefeuille

☞ Le service central gèrera le dédouanement de 13 ou 14 sociétés, opérant dans le secteur thématique, sur un « portefeuille » prévu de 21.

Les autres n'ont pas répondu (elles ont jusqu'à fin octobre. Mais ce silence cache peut-être un certain manque d'enthousiasme...



#### b) L'installation

☞ La mise en place : les dossiers seront transférés au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Mais les agents n'arriveront au mieux qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Les effectifs pourront être abondés par les suppressions de services dans l'ensemble de l'interrégion. Réjouissant, non ?



#### c) Les effectifs

☞ Le nombre d'agents : le format du service est **45 à 50 agents** (pour combien de suppressions ailleurs !?).

(ceci entraînera un déménagement de l'actuel bureau, trop petit)

### 2°) ...mais beaucoup de désaffection !

Il est à noter que l'Isle-d'Abeau réalise plutôt un bon « score » en termes d'acceptation par les opérateurs. Il est vrai qu'une partie d'entre eux était déjà géré par ce site ou par une implantation pas trop lointaine. Cas de Grenoble, par exemple, mais pour ce bureau qui fut historiquement le premier CRD de France, cela pourrait être funeste en termes d'activité douane.



**Par contre, les 3 autres centres (Rouen, Nantes et Toulouse) ne totaliseraient à eux trois que 10 réponses positives !!**

Voilà qui n'annonce guère un succès retentissant pour la démarche Grands Comptes.

<sup>1</sup> Sans fard ... et sans gêne !!! (<http://www.solidaires-douanes.org/SGC>)

## Les explications peuvent être multiples :

- Soit les opérateurs, si on leur enlève leur service de proximité, préfèrent effectuer leurs formalités en point frontière (et pas forcément en France!!!),
- Soit ils ne sont pas emballés par cette concentration imposée. Peut-être aussi qu'ils en ont un peu marre des « grandes manœuvres » de la Douane et des figures imposées surtout au moment où la liberté de lieu de dédouanement est consacrée par la nouvelle version du Code des Douanes Communautaire.

De ce point de vue, l'affaire pourrait fort bien exploser au visage de la DGDDI. Et avec notre grande « com », à l'instar de la séance de promo du 22 septembre à Bercy<sup>2</sup>, on aurait l'air fins ...



Qui a dit « *cela nous change ...* » ?!?

**Parfois, on se demande si finalement la seule politique concrète et efficace de la Douane ne consiste pas juste à ... supprimer le Douanier ! Une bien belle ambition de Service Public...**

Paris, le lundi 12 octobre 2015

<sup>2</sup> Cf notre communiqué du 23/09/2015 : *Le bal des poncifs...*

## **SANS FARD .... ET SANS GÊNE !!!**

Une des mesures phares (« *phare* », « *fard* », vous apprécierez ...), c'est le dédouanement rapatrié en masse dans les services grands comptes (SGC). Voici quelques précisions pour l'un des 4 centres prévus, celui de **l'Isle-d'Abeau** (DI de Lyon). Accrochez-vous : cela ébouriffe !!

- ☞ Le service gèrera le dédouanement de 14 sociétés, opérant dans le secteur thématique (quelle grande idée ! les opérateurs vont sûrement apprécier massivement ...). 23 sociétés avaient été démarchées. Mais 9 d'entre elles ont refusé. Plus d'1 sur 3 ! A méditer.
- ☞ Les dossiers seront transférés en 2016, mais les agents SGC ne seront implantés qu'en 2017 !
- ☞ Le format du service est **35 à 40 agents (!)** pour traiter, pour la France entière des secteurs suivants : électronique, chimie, pharmacie et énergie.

Voilà comment on compte réduire largement le réseau OP/CO avec **35 à 40 « gestionnaires » pour plusieurs filières**, on va pouvoir largement tailler dans les effectifs de tous les bureaux de douane de France et de Navarre. De quoi supprimer des centaines et des centaines d'emplois un peu partout, dans la logique de l'administration.

Les contrôles ? Pas de faux semblant : ils seront perdus, dilués, ... D'ailleurs, la notion de grands comptes en tant qu'outil de concurrence avec les douanes néerlandaises et belges ne se situe pas spécialement dans cette optique ...

A terme, on voit bien qu'il ne resterait que peu de services : les 4 SGC et les plate-formes, plus quelques bureaux. On disposerait ici de tous les « outils » pour faire tomber, à échéance, les agents OPCO de 6000 à 2000 ou 3000 par exemple. Au final, c'est toute l'organisation Douane (AG, CO et SU) qui serait rapidement sur la sellette.

Dans l'encadrement, il y en a qui prennent cela à cœur, comme la Di de Lyon herself. La douce Anne Cornet est venue elle-même assister aux mesures des bureaux actuels (trop exigus au final).

Enfin, quelqu'un qui prend ses responsabilités et qui ne fait pas dans la demi-mesure. Pas de sensiblerie douceuse. Principes et rigidité, non mais !!

Heureusement, cette chère Anne fait preuve de plus de mansuétude et de compréhension à son propre égard. Ainsi, quand elle diligente pour 20000 euros de travaux dans son appartement de fonction (qui ne semblait pas si délabré que cela). Ou quand elle sollicite des agents pour les trajets domicile-école de sa progéniture ...

L'administration menace à peu près de s'effondrer et on en trouve qui ont le bon goût de faire la leçon aux autres, tout en usant et abusant de menus privilèges un rien féodaux, dont un État (vraiment moderne) pourrait se débarrasser. Une petite envie de faire un paquet commun (le PSD et ces oiseaux-là...) et de tout balancer dans le Rhône (ou dans tout autre fleuve de votre choix car malheureusement le malaise est national!)

(\*) *Non, non, ce n'est pas une confusion avec PSD ! C'est PCD pour « P... ! Ça Décoiffe !! »*



## Le bal des poncifs...

Grand messe à Bercy hier avec la Douane à l'honneur. Ensuite, on se répand dans les médias avec l'idée générale d'une administration qui aurait opéré une véritable **révolution culturelle et qui ne serait plus l'ennemi irréductible des entreprises.**

« On vous prie : venez dédouaner chez nous, c'est rapide et sûr. Cela fait des emplois et puis cela nous permet de contrôler, en tout cas mieux que les pays X et Y, hein ! (suivez mon regard ... vers le nord!) ».

C'est affligeant. Pourrait-on avoir un jour des éléments d'un niveau un rien plus élevé, avec des arguments un peu plus proches des réalités. !?!



Christian Eckert à Bercy (photo MEF)

Sur la Douane amie des entreprises et sa pseudo-mue, c'est **bien mal connaître la réalité de l'administration des Douanes.** En effet, cette dernière a toujours été liée aux échanges et à l'activité économique. Elle n'a jamais été « l'ennemie par essence » des entreprises. Sa proximité avec les flux est l'une de ses forces premières (notons au passage que les projets actuels s'efforcent de diluer ce lien par une concentration quasi forcenée). Dans le dédouanement, l'usager et le service sont liés. Il appartient simplement au second de tirer les oreilles du premier quand il franchit la ligne jaune.

Quant à la « **capacité d'attraction** » de la Douane, elle est **quasi-nulle, de même que sa force de répulsion.** Car ce qui rentre en ligne de compte, ce sont avant tout des choix logistiques et commerciaux. Les opérateurs ne se positionnent pas ou très peu selon l'administration douanière concernée.



Ils ne fuient pas la « terrible administration française », sauf quand cette dernière bouleverse les cartes comme c'est en partie le cas à l'heure actuelle... Et ce, sans que lesdits opérateurs le demandent ! Non, **ce que demandent en réalité les opérateurs, c'est la densification en infrastructures routières, ferroviaires et fluviales de l'arrière-pays (en anglais « hinterland ») des plateformes portuaires et aéroportuaires.**

**Par contre, il est vrai que nous dédouanons vite (trop?).** D'ailleurs, les 4 minutes pour la « libération » de la marchandise sont tout simplement une vaste fumisterie. En effet, dans plus de 90 % (au bas mot) des cas, le vrai chiffre est de ... 0 !

En effet, le système délivre un bon à enlever immédiat et il n'y a aucun temps d'arrêt. Même en cas de prescription de contrôle, il est possible de laisser passer la marchandise ou celle-ci peut être programmée au bout d'un temps donné (30 minutes par exemple). Bien souvent, on opère d'ailleurs ces laissez-passer car les services n'ont plus les ressources pour déclencher une intervention.

**Quant à la France championne des contrôles, c'est vraiment une image d'Epinal.** Nous sommes à peu près dans les mêmes eaux que les pays du Nord. Ces derniers sont même parfois plus efficaces, grâce à des systèmes plus performants.

La France, forteresse archaïque et empesée qu'il convient d'ouvrir à la modernité et aux sirènes du commerce international à tout crin : voilà vraiment une représentation totalement dépassée et à la limite de l'ineptie. Pour le coup de la pure idéologie totalement déconnectée des réalités, histoire de faire passer la réforme nécessaire d'un service public douanier soit disant dépassé.

Les questions de régulation, de contrôle et de protection mériteraient vraiment de bénéficier d'un autre regard que celui-ci. Une très grande partie de ce que nous avons entendu depuis hier ne semble malheureusement guère s'inscrire dans cette voie.



Paris, le mercredi 23 septembre 2015